



## FAUNE-PACA PUBLICATION

N°127 Décembre 2024

Bilan des prospections Genette commune (*Genetta genetta*, Linnaeus, 1758) sur le domaine du Château de L'Escarelle (La Celle, Var)  
De 2022 à 2024



faune-paca.org

Portail collaboratif de données naturalistes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

# Bilan des prospections Genette commune (*Genetta genetta*, Linnaeus, 1758) sur le domaine du Château de L'Escarelle (La Celle, Var) de 2022 à 2024

Mots-clés : Genette commune, mammifère, carnivore, viverridé, crottier, marquage, piège photo, Var, Sainte-Baume, Loube

Auteur : Luc SOURET (contact : [luc.souret@sfr.fr](mailto:luc.souret@sfr.fr))

Relecture : Marion Fouchard

Citation : SOURET L. & FOUCHARD M. (2024). Bilan des prospections Genette commune (*Genetta genetta*, Linnaeus, 1758) sur le domaine du Château de L'Escarelle (La Celle, Var) de 2022 à 2024. *Faune-PACA Publication n°127* : 27 pp.

## Résumé

Situé dans le centre Var, dans la commune de La Celle, le domaine du Château de l'Escarelle s'étend sur 1 000 hectares en versant nord de la montagne calcaire de la Loube entre 250 et 800 mètres d'altitude. Véritable écrin pour la biodiversité, le domaine du Château de l'Escarelle permet de démontrer qu'il est possible de concilier la pratique de la viticulture et de la viniculture et la conservation du patrimoine naturel.

Afin de valoriser ce patrimoine, le propriétaire du domaine, Monsieur Yann Pineau, et les fonds de dotations Itancia ont sollicité la Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA) en 2015 afin de réaliser un diagnostic initial de la biodiversité sur l'ensemble du domaine.

Les prospections entreprises ont permis de développer différentes actions en faveur de la biodiversité, dont le développement d'un programme de conservation et de valorisation des papillons de jour.

En 2022, des recherches spécifiques ont commencé sur les mammifères terrestres. Le but de ces inventaires est de définir la richesse spécifique pour ce taxon et de mettre en évidence la présence d'une espèce discrète : la Genette commune (*Genetta genetta*, Linnaeus, 1758). Après avoir ciblé diverses zones favorables au viverridé, le vaste domaine a été prospecté à la recherche d'indices de présence et des caméras automatiques ont été posées afin de découvrir la présence de la Genette commune. Les résultats de ces recherches sont présentés au sein de cette publication Faune-PACA.

## Remerciements

Nous tenons à remercier M. Yann Pineau, propriétaire du domaine du Château de l'Escarelle, qui a rendu ce projet possible et nous a permis de circuler sur tout le domaine.

Nous remercions chaleureusement pour leur implication les Services civiques de la LPO PACA, Nöelia Dubois, Maxence Triboulet et Raphaël Zordan, qui ont participé aux sorties sur le terrain souvent hors-sentier, dans des milieux difficiles à parcourir, ainsi que tout le personnel de la LPO PACA. Que soit particulièrement remercié Grégory Delaunay pour son travail sur les comparaisons des pelages des individus photographiés.

Nous remercions aussi particulièrement Christian Riols qui a analysé toutes les fèces prélevées sur les crottiers afin de nous détailler, avec sa précision habituelle, le régime alimentaire des Genettes communes et bien sûr Jean-François Azens pour sa relecture attentive.

## Sommaire

Introduction .....	4
Matériel et méthodes .....	4
1. Description de l'espèce .....	4
2. Méthodologie d'inventaire et matériel .....	6
Résultats .....	9
1. Résultats des prospections de terrain .....	9
2. Résultats des pièges photos .....	15
3. Résultats des analyses du régime alimentaire .....	19
Conclusion & perspectives .....	22
Références bibliographiques .....	23
La faune de la région PACA .....	27
Le projet <a href="http://www.faune-paca.org">www.faune-paca.org</a> .....	27
Faune-PACA Publication .....	27

## Introduction

Situé dans le centre Var, dans la commune de La Celle, le domaine du Château de l'Escarelle s'étend sur 1 000 hectares en versant nord de la montagne calcaire de la Loube entre 250 et 800 mètres d'altitude. Véritable écrin pour la biodiversité, le domaine du Château de l'Escarelle permet de démontrer qu'il est possible de concilier la pratique de la viticulture et de la viniculture et la conservation du patrimoine naturel.

Afin de valoriser ce patrimoine, le propriétaire du domaine, Monsieur Yann Pineau, et les fonds de dotations Itancia ont sollicité la Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA) en 2015 afin de réaliser un diagnostic initial de la biodiversité sur l'ensemble du domaine.

Les prospections entreprises ont permis de développer différentes actions en faveur de la biodiversité, dont le développement d'un programme de conservation et de valorisation des papillons de jour.

En 2022, des recherches spécifiques ont commencé sur les mammifères terrestres. Le but de ces inventaires est de définir la richesse spécifique pour ce taxon et de mettre en évidence la présence d'une espèce discrète : la Genette commune (*Genetta genetta*, Linnaeus, 1758). Après avoir ciblé diverses zones favorables au viverridé, le vaste domaine a été prospecté à la recherche d'indices de présence et des caméras automatiques ont été posées afin de découvrir la présence de la Genette commune.

## Matériel et méthodes

### 1. Description de l'espèce

#### a. Classification et identification

La Genette commune est un mammifère qui appartient à l'ordre des Carnivores et à la famille des Viverridés. On dénombre quatorze espèces de genettes en Afrique et seule la Genette commune vit aussi en Europe.



Figure 1. Genette commune © Luc Souret

Un individu adulte mesure environ 90 cm à 95 cm de longueur totale dont 45 à 50 cm pour la tête et le corps et 40 à 45 cm pour la queue. Son poids est compris entre 1,5 et 2 kg (Léger & Ruetten, 2010). Son pelage, gris fauve tacheté de noir, comporte quatre ou cinq lignes longitudinales de taches avec une raie noire sur le haut du dos. Sa queue annelée porte de huit à douze anneaux noirs et se termine par un manchon plutôt gris. Sa tête est fine et allongée et ses oreilles sont plus longues que celles du chat (Figure 1 & Figure 2).



Figure 2. Genette commune © Luc Souret

Les mâchoires de la Genette commune contiennent 40 dents ainsi décomposées :

- Incisives : 3/3
- Canines : 1/1
- Prémolaires : 4/4
- Molaires : 2/2

Les canines pointues et tranchantes ressemblent à celles des chats et témoignent des habitudes carnassières de l'espèce (Livet & Roeder, 1987).

La Genette commune, carnivore très opportuniste, possède un régime alimentaire très varié (Souret & Riols, 2018). Elle s'adapte aux ressources trophiques dans beaucoup de milieux.

### b. Arrivée en Europe et répartition

Originnaire du Maghreb (Gaubert, 2007), la Genette commune aurait été domestiquée et importée en Espagne afin de chasser les souris dans les habitations. Néanmoins, aucune preuve ne confirme qu'elle aurait été le « chat » des Arabes (V. Muxart, com. pers.). Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles français, sa fourrure était très à la mode. Très convoitée, l'espèce a été chassée à outrance principalement en Espagne, ce qui a dû avoir des conséquences sur son effectif (Muxart, 2019).

Les études récentes sur l'ADN mitochondrial d'individus présents actuellement en Europe ont montré que toutes les populations de Genettes communes en Europe seraient issues génétiquement d'une seule population du Maghreb algérien. Les introductions de l'espèce dans le sud de l'Espagne et dans les îles Baléares, plus anciennes que prévues, auraient eu lieu dans l'Antiquité grâce aux Carthaginois qui sillonnaient la Méditerranée pour faire du commerce (Gaubert *et al.*, 2015 ; Delibes *et al.*, 2017).

Sa progression naturelle vers le nord, à travers les Pyrénées, ainsi que les invasions sarrasines et son apprivoisement ont contribué à sa présence en France continentale (Pascal, Lorvelec & Vigne, 2006).

Actuellement, en Europe, on la trouve en Espagne (y compris dans les Baléares), au Portugal, en France et près de la frontière en Italie et en Suisse. En France, son domaine de répartition se trouve au sud d'une diagonale joignant les villes de Nantes à Menton (Figure 3 & Figure 4).

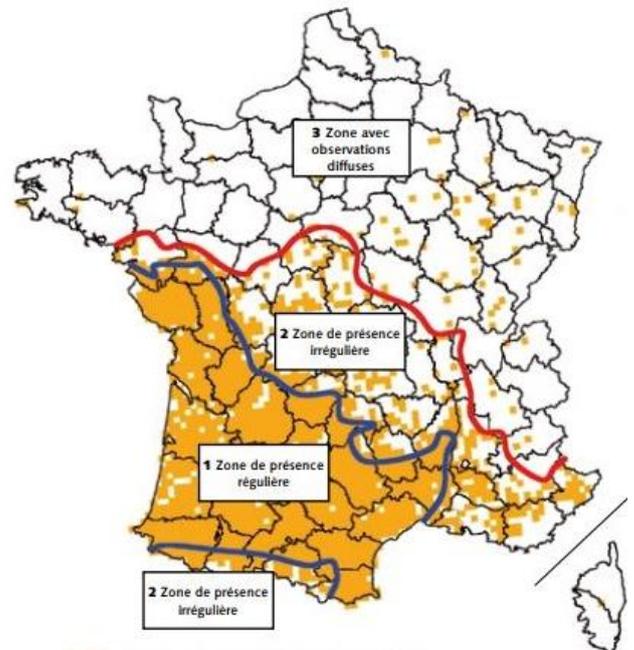


Figure 3. Répartition en 2008 (Léger & Ruetten ONCFS, 2010).

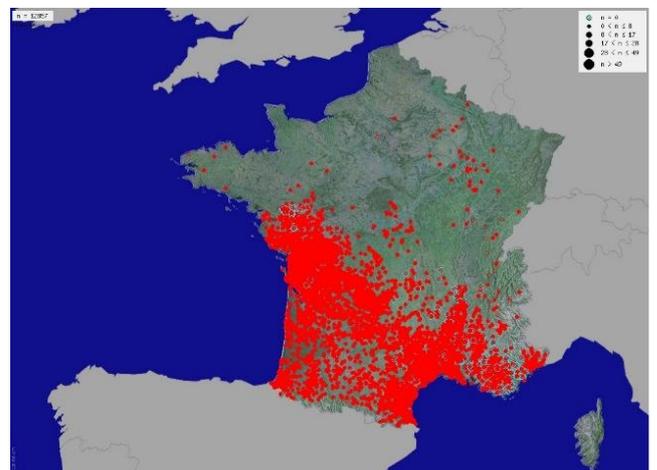


Figure 4. Répartition en décembre 2024 (www.faune-france.org).

Le fleuve Rhône a constitué une barrière géographique qui a ralenti la progression de la Genette commune vers l'est. L'augmentation significative du nombre d'observations ainsi que l'absence apparente de sélection d'habitat suggèrent une propagation naturelle récente à l'est du Rhône (1950-1960) (Gaubert *et al.*, 2007).

La mauvaise qualité des données historiques a incité Guérin et Orsini (1984) à interpréter les nouvelles observations de l'espèce dans le Var comme une population relique issue de quelques spécimens introduits (Gaubert *et al.*, 2008). À cette époque, en 1984, la Genette commune était presque inconnue dans la région, sauf en Camargue (Orsini, com. pers.) :

- Données historiques : Vidauban en 1889, Saint Maximin en 1983 ;
- Présence récente en Camargue (après 1970) ;
- Possibilité d'individus ayant traversé le Rhône par les ponts dans les années 1950 - 1960 (à Arles notamment).

De nos jours, la Genette commune est bien présente en région PACA surtout dans le Var, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes et le Vaucluse (Figure 5). Dans les départements alpins, on la trouve en plus faible densité et en limite de répartition et surtout en plaine et moyenne montagne. D'origine africaine, l'espèce n'affectionne pas le relief et elle devient très rare au-dessus de 1 000 mètres d'altitude. Son domaine de répartition s'étend sans doute encore vers l'est (Leger & Ruetten, 2010).

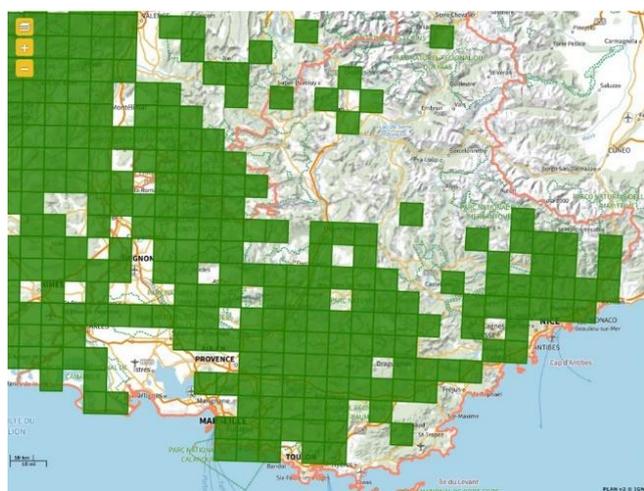


Figure 5. Carte de répartition en PACA d'après [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org) au 29 novembre 2023 (mailles 10 km x 10 km).

### c. Statut de l'espèce

La Genette commune, parfait exemple de l'introduction réussie d'un mammifère africain en Europe, n'est actuellement pas une espèce menacée en France et dans le monde. Dans notre pays, elle a bénéficié de l'interdiction de sa chasse en 1972 (Arrêté Ministériel du 24/01/1972) puis de sa protection totale à partir de 1981 (AM du 17/04/1981). Le Viverridé n'a jamais dû subir le classement dans la catégorie des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD) comme tous les autres mammifères carnivores de taille moyenne.

### d. Description de l'habitat colonisé en PACA

La déprise agricole et la fermeture des milieux ont probablement fortement favorisé cette expansion dans notre région. Étant une espèce ubiquiste, elle s'est adaptée à des milieux très différents allant des ripisylves du delta du Rhône aux chênaies de Haute Provence en passant par les garrigues provençales. Les différentes analyses de son régime alimentaire ont montré que la Genette commune chassait plutôt au sol dans des milieux fermés et qu'elle recherchait en PACA des zones calmes faiblement anthropisées pour son repos diurne.

## 2. Méthodologie d'inventaire et matériel

### a. Recherches de crottiers

La meilleure manière de découvrir le territoire de la Genette commune, une espèce totalement nocturne et très discrète, nous amène à rechercher ses latrines. Les milieux fréquentés par la Genette commune en PACA sont assez variés mais surtout très boisés. L'habitat type dans le Var est la forêt de chênes pubescents avec des crottiers situés sur les promontoires rocheux émergeant de la végétation (Souret, 2016). L'utilisation des cartes IGN à l'échelle 1/25000<sup>e</sup> a permis beaucoup de découvertes de crottiers en région en ciblant les prospections sur des

petites barres rocheuses dans des milieux boisés (observations de l'auteur). La plupart du temps, dans la garrigue provençale, la Genette commune dépose ses excréments dans des fissures de rochers calcaires dominants (Figure 6) et parfois près des entrées de cavernes au pied des falaises (observations de l'auteur).



Figure 6. Crottier dans une fissure de rocher. © Luc Souret

Sur le domaine de l'Escarelle, les recherches de crottiers ont été dirigées principalement sur les zones rocheuses présentes dans les secteurs les moins accessibles à l'Homme (Figure 7).

En 2014 et 2016, des prospections avaient permis de découvrir des crottiers de genettes dans la périphérie proche du domaine. Nous avons utilisé les cartes et photos aériennes du

site [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) afin de définir les secteurs à explorer en priorité (Figure 7). D'abord, nous avons voulu faire des prospections, à pied, souvent hors sentier, au nord du domaine dans des zones boisées recouvrant d'anciennes carrières de bauxite exploitées jusque dans les années 1980. Le relief recouvert principalement de pins d'Alep comporte des cavités et des fissures qui peuvent servir de refuges aux genettes.

Les plus grandes falaises situées dans le versant nord de la montagne de la Loube ont été exclues des recherches à cause des trop grosses difficultés pour y accéder. Les rochers plus bas, dominant le domaine, ont été inclus dans les zones de recherches ainsi que les crêtes à l'est, près du Candelon et l'Amarron.

Tableau I. Calendrier et détails des prospections à l'Escarelle.

Date	Distance à pied (km)	Dénivelée (m)	Durée (hh : mn)
10/11/22	6,1	346	6 : 00
02/02/23	3,6	194	4 : 30
23/02/23	5,3	255	5 : 00
21/03/23	4,4	220	4 : 30
11/12/23	5,1	266	5 : 00
29/01/24	8,2	380	5 : 30
01/03/24	11,0	295	5 : 00
Totaux	43,7	1 956	36 : 00

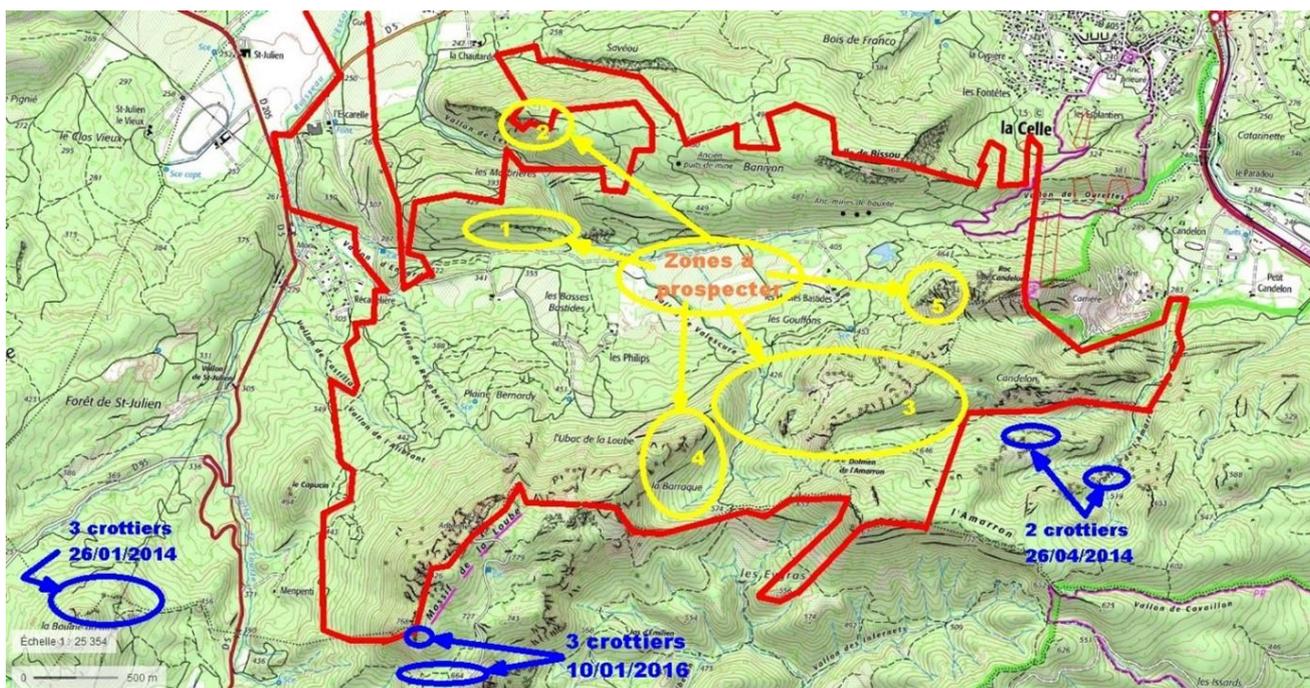


Figure 7. Localisation des prospections réalisées sur le domaine du Château de l'Escarelle (rouge : limites).

Les plus grandes falaises situées dans le versant nord de la montagne de la Loube ont été exclues des recherches à cause des trop grosses difficultés pour y accéder. Les rochers plus bas, dominant le domaine, ont été inclus dans les zones de recherches ainsi que les crêtes à l'est, près du Candelon et l'Amarron.

Lors des prospections, le nombre de participants était de deux ou trois personnes. Les sept sorties ont permis de parcourir à pied un total de 43,7 kilomètres sur le domaine pour 1 956 mètres de dénivelée et 36 heures de recherche (Tableau I).

#### b. Pièges photographiques

Afin d'optimiser les recherches, des caméras automatiques ont été posées dans des lieux susceptibles d'être fréquentés par la Genette commune et plus généralement par les mammifères. Le choix des lieux de piégeage photographique s'est porté sur les fonds de vallons, les coulées utilisées par la faune et les crotties.

Trois types de pièges photos ont été utilisés, enregistrant des vidéos paramétrées sur une durée de 20 secondes de jour comme de nuit. Deux caméras munies de diodes noires de longueur d'onde égale à 940 nm (Browning Spec Ops Advantage et Bolyguard SG2060T, Figure 8) pouvaient enregistrer des vidéos nocturnes en noir et blanc et une caméra avec lumière blanche pour des vidéos en couleurs même la nuit (Reconyx WR6).



Figure 8. Piège photo de type Bolyguard SG2060T  
© Luc Souret

Tous les passages d'animaux sont donnés en heure d'hiver (UTC +1) afin d'éviter l'artefact lié au changement d'horaire semestriel qui n'a pas de sens biologique. L'unité d'échantillonnage utilisée est le jour-piège (un piège-photo posé sur un site pendant 24 heures).

Les vidéos de genettes prises sous le même angle de vue ont été examinées afin de différencier les individus en comparant les raies noires et les taches sur le pelage des flancs et les anneaux sur la queue des genettes (Angot & Trécul, 2013). Cet examen permet un suivi individualisé de type « CMR » pour Capture-Marquage-Recapture.

#### c. Analyses du régime alimentaire

Des prélèvements de quelques fèces sur les crotties ont également été réalisés pour connaître le régime alimentaire des genettes sur le domaine de l'Escarelle et peut-être en savoir plus sur leurs zones de chasse. Pour ne pas déranger les marquages olfactifs des genettes, nous avons pris soin de ne prendre que très peu d'échantillons et toujours les crotties les plus anciennes.

Les analyses des fèces ont été réalisées en laboratoire par Christian Riols. Après séchage, la dilacération fine de chaque excrément permet la séparation des divers éléments le constituant qui sont ensuite examinés à l'œil nu ou sous loupe binoculaire. Pour l'identification des composants, nous nous sommes appuyés sur une collection de référence locale (poils, plumes, os, dents, éléments chitineux, noyaux, pépins, téguments).

Toutes les données de Genette commune et plus largement de toutes les espèces animales ont été saisies sur le terrain grâce à l'application Naturalist puis synchronisées sur la base de données participative sur [Faune-PACA](#). Toutes les proies mammifères identifiées grâce à l'analyse des fèces ont également été saisies sur [Faune-PACA](#). En revanche, les proies des autres taxons (oiseaux, reptiles et insectes) n'ont pas été ajoutées afin de ne pas fausser la phénologie des espèces.

# Résultats

## 1. Résultats des prospections de terrain

### a. Prospection du 10 novembre 2022

Pour la première prospection, nous avons voulu d'abord inspecter les rochers et les cavités situés sur une petite colline couverte surtout de pins d'Alep et de romarins dominant le domaine viticole. Ce secteur faisait partie des mines de bauxite d'Engardin dont l'exploitation a duré une grande partie du XX<sup>e</sup> siècle (DREAL Geoderis, 2015). Les extractions de minerai ont laissé dans les sous-bois des escarpements rocheux et des fissures pouvant abriter la Genette commune (Figure 7, secteur 1). Malgré une recherche de crottier d'une heure et demi dans les sous-bois, nous n'avons pas trouvé le moindre indice de présence du viverridé.

Ensuite, nous sommes montés jusqu'à la crête située au-dessus du lieu-dit dénommé les Hautes Bastides en essayant d'inspecter tous les rochers accessibles (Figure 7, secteur 3).

Après avoir quitté la piste, nous avons découvert les premiers indices dans des fissures des roches calcaires qui dominent le domaine (Figure 9).



Figure 9. Maxence en pleine recherche de crottier. © Luc Souret

Les deux petits crotties à quelques mètres d'intervalle (Figure 10, C1 et C2, Figure 11) nous permettent de voir plusieurs fèces sèches et quelques os de micromammifères sur le sol. Nous avons prélevé trois crottes afin de les faire analyser. Elles contenaient des restes de dix mulots sylvestres (*Apodemus sylvaticus*), la proie favorite de la Genette commune, et d'un passereau indéterminé.

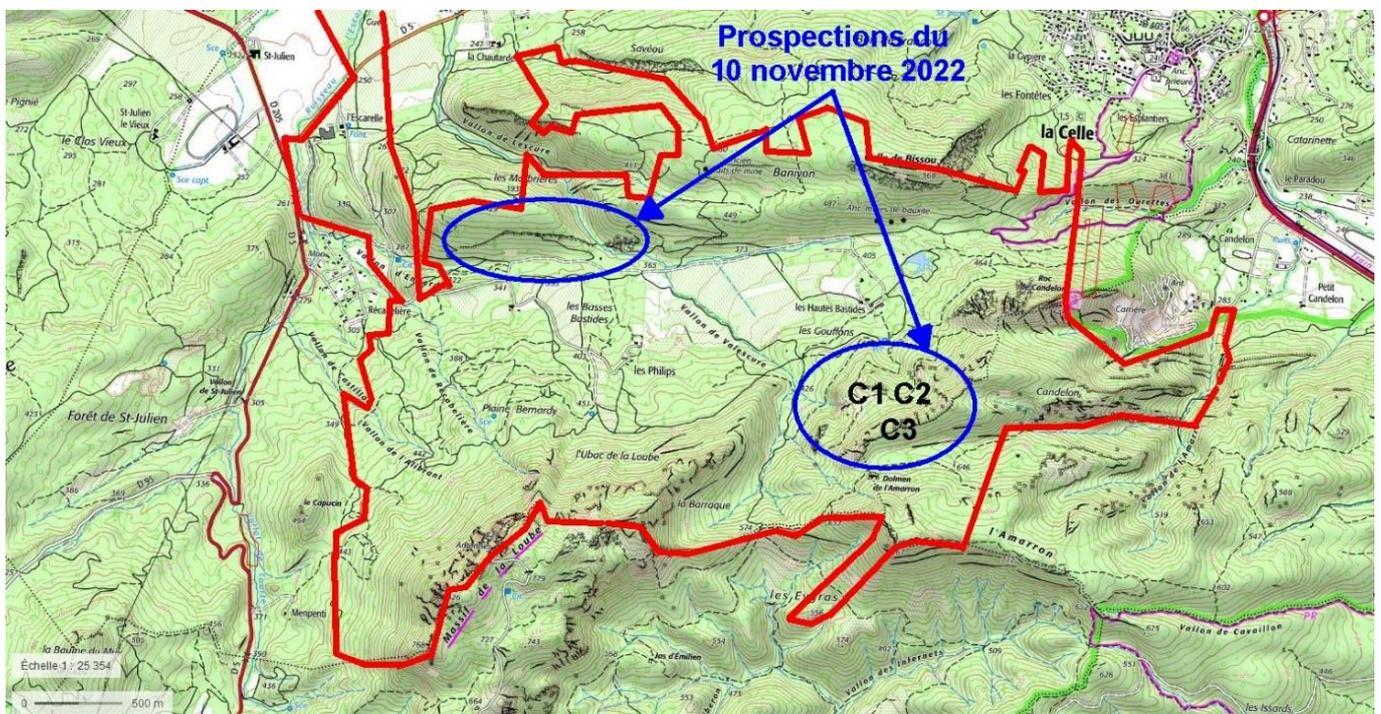


Figure 10. Zones du domaine de l'Escarelle prospectées le 10 novembre 2022.



Figure 11. Rochers contenant un petit crottier dans une fissure (C1). © Luc Souret

Plus d'une centaine de mètres plus haut sur la crête, nous avons trouvé un autre crottier abandonné contenant uniquement des débris d'os de micromammifères et d'oiseaux (Figure 10, C3, Figure 12).



Figure 12. Débris d'os provenant de fèces de genettes anciennes délitées (C3). © Luc Souret

#### b. Prospection du 2 février 2023

Nous avons débuté notre prospection au-dessus du hameau nommé Les Philips. Nous avons escaladé les taillis de chênes pubescents parsemés de gros blocs rocheux que nous avons examinés attentivement (Figure 14).

Nous n'avons trouvé aucun indice de présence de genettes sur la crête de la Barraque mais uniquement une pelote de Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) en haut d'un rocher (Figure 13). Le Grand-duc d'Europe est le plus grand des rapaces nocturnes et le principal prédateur de la Genette commune ; il affectionne les falaises.



Figure 13. Pelote de réjection de Grand-duc d'Europe. © Luc Souret

Nous avons laissé un piège photo afin de voir si la Genette commune fréquentait la zone bien fournie en cachettes pour son repos diurne. Nous l'installons sur le tronc d'un Chêne pubescent dans l'axe d'une coulée utilisée par la faune entre des blocs de rochers.

Pendant nos recherches, nous avons rencontré des petits marcassins très jeunes (*Sus scrofa*), identifié des pots de Blaireau européen (*Meles meles*) et vu de nombreuses moquettes de Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*).

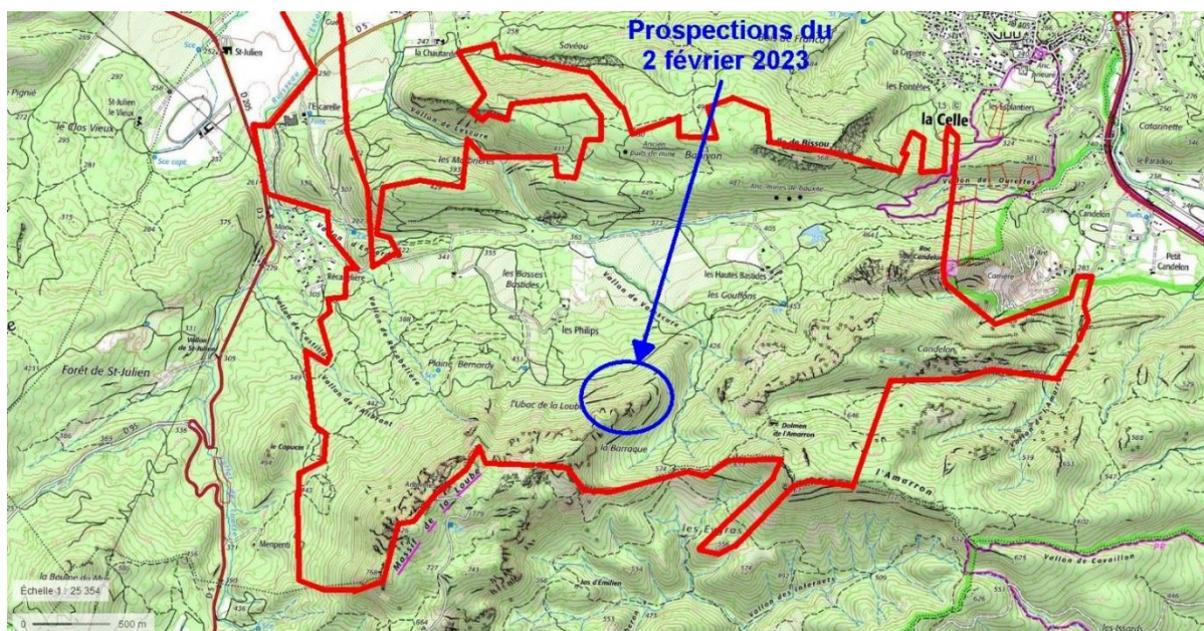


Figure 14. Zones du domaine de l'Escarelle prospectées le 2 février 2023.

### C. Prospection du 23 février 2023

L'objectif de cette troisième sortie sur le domaine de l'Escarelle était de récupérer le piège photo installé le 2 février puis de prospecter d'autres rochers sur la crête et dans le vallon de la Barraque (Figure 16). Ce jour-là, au cours de nos investigations nous n'avons rencontré aucun indice de présence de la Genette commune sur le terrain. Les vidéos du piège photo P1 récupéré nous ont permis d'observer les mammifères suivants :

- Fouine (*Martes foina*) ;
- Blaireau européen ;
- Sanglier ;
- Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*) (Figure 15).



Figure 15. Lièvre d'Europe pris avec une caméra automatique le 3 février 2023 à 0h20 (Piège photo P1). © Luc Souret

La Fouine est passée de très nombreuses fois devant la caméra automatique. Mais en trois semaines, il n'y a eu aucun passage de Genette commune. Nous retirons le piège photo afin de le positionner à un autre endroit.

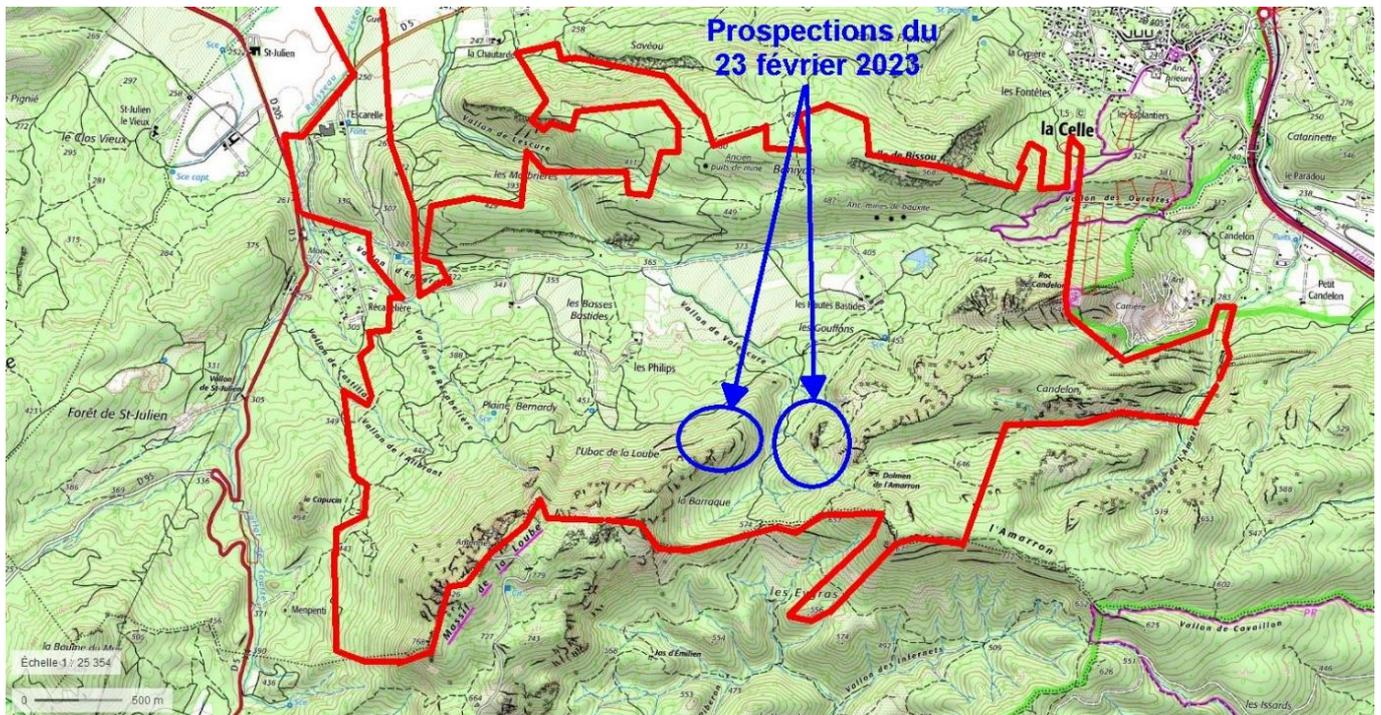


Figure 16. Zones du domaine de l'Escarelle prospectées le 23 février 2023.

#### d. Prospection du 21 mars 2023

La crête très escarpée surplombe des taillis de chênes pubescents et verts (Figure 17). Ce jour-là, parmi les rochers pas encore examinés lors des journées précédentes, nous avons trouvé un seul crottier ancien semblant abandonné (Figure 18, C4, Figure 19). Il était situé dans une fissure en haut d'un rocher dominant le vallon et ne comprenait que deux fèces dont une avec un plumet de poacées, caractéristique de la Genette commune.



Figure 17. Zone du crottier C4 dominant le domaine du Château de l'Escarelle. © Luc Souret

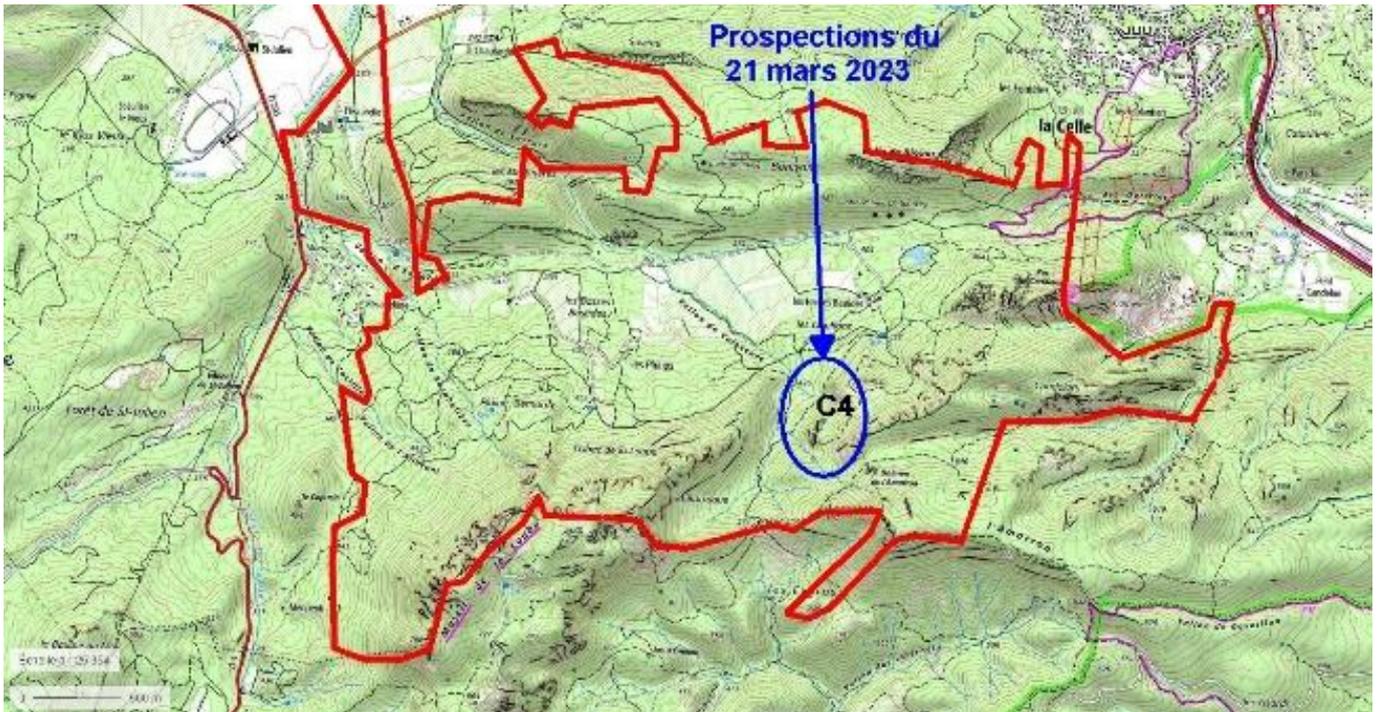


Figure 18. Zones du domaine de l'Escarelle prospectées le 21 mars 2023.



Figure 19. Crottier ancien trouvé le 21 mars 2023 (C4). © Luc Souret

#### e. Prospection du 11 décembre 2023

Dès l'arrivée sur la crête du Candelon, nous avons découvert un premier petit crottier avec deux fèces très récentes de couleur noire (Figure 20, Figure 21, C5). Ensuite, en poursuivant vers l'est, nous avons inspecté la plupart des blocs de la zone très rocheuse qui conduit au roc du Candelon mais sans résultat.



Figure 20. Noëlia trouvant un crottier sur la crête. © Luc Souret

C'est en revenant que l'on a trouvé deux autres crottiers très faiblement approvisionnés avec seulement deux ou trois fèces à chaque fois (Figure 21, C6 et C7). Souvent, lorsqu'on remarque des petits crottiers dans un secteur il y en a souvent un plus important pas loin de là (observations de l'auteur). Ici, nous n'en avons pas découvert d'autres mais beaucoup de rochers sont restés inaccessibles à cause du relief vertigineux parfois.

En redescendant, nous avons fixé à un arbre le piège photo P3, situé dans une petite clairière. Il y avait des traces de passage de faune dans les fourrés (sangliers, blaireaux ?) et cela paraissait favorable pour capturer des vidéos d'animaux en déplacement venant sans doute chasser dans la végétation dense environnante.

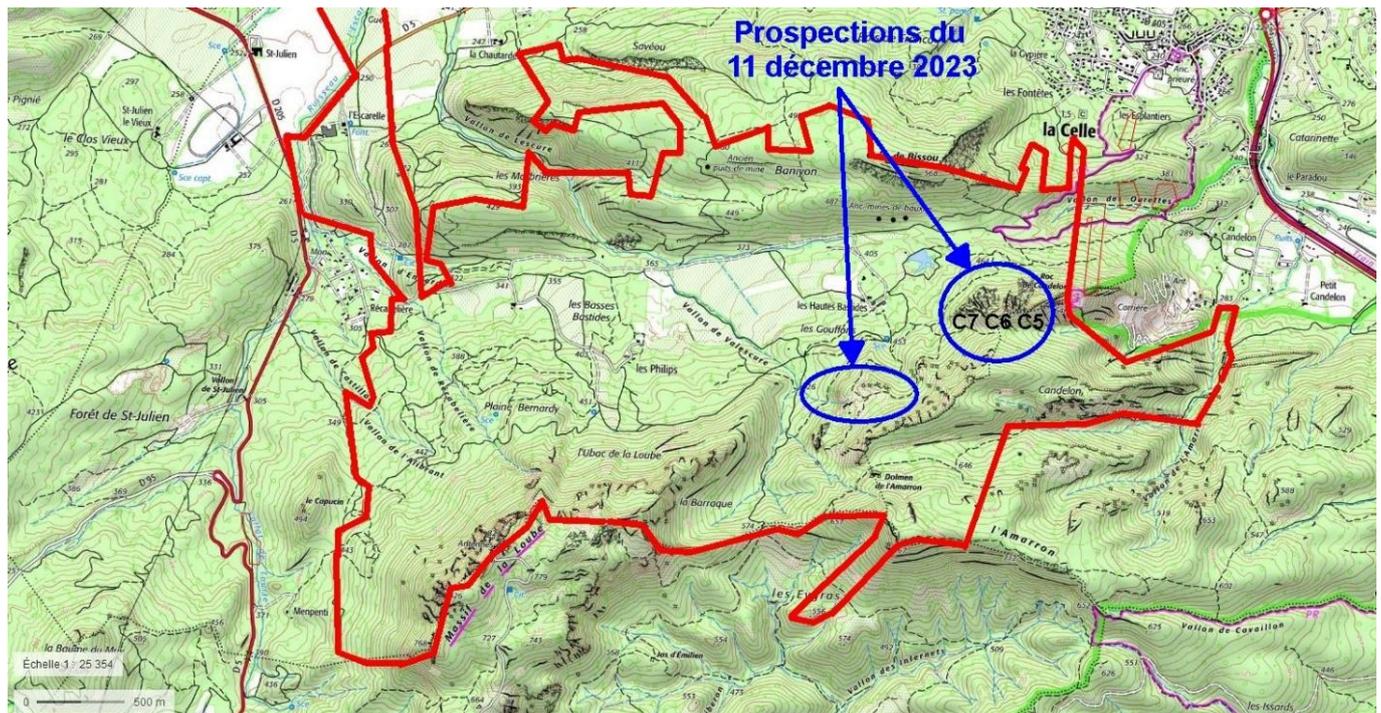


Figure 21. Zones du domaine de l'Escarelle prospectées le 11 décembre 2023.

#### f. Prospection du 29 janvier 2024

Le but de cette nouvelle prospection était de récupérer le piège photo (P3), installé le 11 décembre 2023, et éventuellement de le replacer à un autre endroit du domaine. D'autre part, nous voulions explorer un secteur paraissant plus sauvage et rocheux sur les

crêtes du Candelon afin peut-être de trouver un crottier plus important fréquenté par une population de genettes communes plus nombreuse.

Pour le piège photo, nous avons examiné les nombreuses vidéos enregistrées pendant presque deux mois. On y voit plusieurs espèces

de mammifères (fouine, sanglier, mulot indéterminé, Renard roux, *Vulpes vulpes*), mais pas de passage de Genette commune. Ensuite, nous sommes montés jusqu'au col du Candelon puis, sous des taillis de chênes verts assez denses et par des sentiers de sangliers, nous avons atteint une autre crête non encore explorée lors de nos précédentes sorties.

Sur des affleurements rocheux, nous avons trouvé dans une fissure une crotte récente bien noire (Figure 22, Figure 24, C8) puis en continuant un crottier important (Figure 23, Figure 24, C9) composé d'une quinzaine de fèces de toutes tailles (maximum 18 cm de longueur). Il s'agit du plus gros crottier trouvé au domaine de l'Escarelle. Nous avons fait un prélèvement de quelques fèces afin de les analyser.



Figure 22. Rocher du crottier C9 sur la crête du Candelon. © Luc Souret

Nous avons installé un piège photo pour contrôler la fréquence de passage des genettes communes sur le site et peut-être voir si plusieurs individus l'utilisaient.



Figure 23. Fèces du crottier C9 dans une fissure du rocher. © Luc Souret

En redescendant par le versant sud en direction du col du dolmen de l'Armarron, nous avons découvert un autre crottier, très ancien, dans une fissure d'un rocher dominant. Il est uniquement composé de débris d'os provenant des fèces délitées (Figure 24, C10, Figure 25). Nous avons installé une autre caméra automatique (P4) dans le vallon de la Barraque à sec afin de la récupérer au prochain passage.

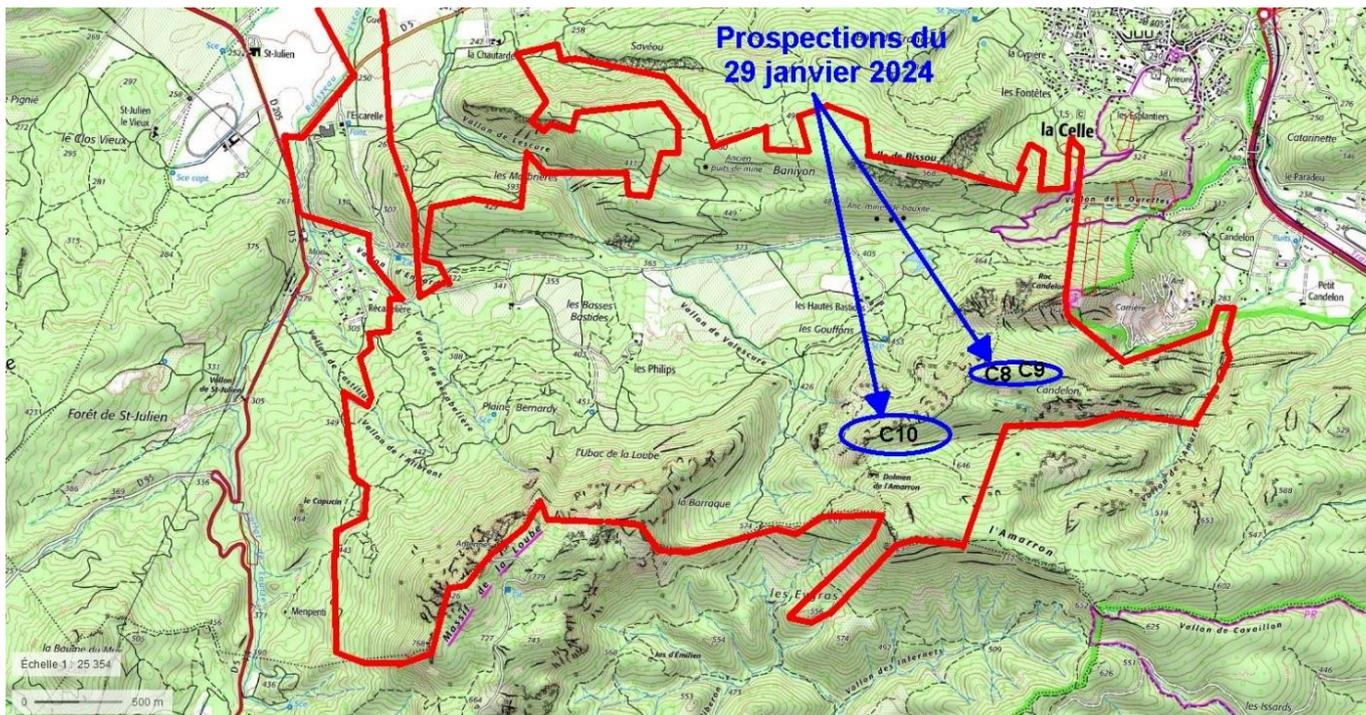


Figure 24. Zones du domaine de l'Escarelle prospectées le 29 janvier 2024.



Figure 25. Crottier C10 dans une fissure du rocher. © Luc Souret

### g. Prospection du 1er mars 2024

Pour cette dernière sortie sur la piste de la Genette commune sur le domaine du Château de l'Escarelle, nous avons voulu relever les deux pièges photos installés le 29 janvier 2024, un mois auparavant.

Le piège photo P4, au fond du vallon, n'a pas enregistré de genette mais le Blaireau européen et la Fouine (Annexe IV). Ensuite, nous avons eu l'heureuse surprise de voir que le viverridé était passé à quatre reprises par celui positionné (P5) sur le plus gros crottier (Figure 24, C9, Annexe V). Nous n'avons pas rencontré d'autres indices de présence de la Genette commune ce jour-là.

## 2. Résultats des pièges photos

Les trois pièges photos ont été installés sur des lieux semblant favorables à la Genette commune (couléés dans des taillis de Chênes pubescents, vallons à sec, crottier de Genettes communes) pendant cinq périodes, en hiver et en automne, comprenant de 21 à 48 jours-pièges (JP, Figure 26) :

- Du 2 au 23 février 2023 : 21 JP ;
- Du 21 mars au 11 avril 2023 : 21 JP ;
- Du 11 décembre 2023 au 29 janvier 2024 : 49 JP ;
- Du 29 janvier au 1<sup>er</sup> mars 2024 : 2 x 32 JP avec deux pièges photos.

Le piégeage vidéo a duré un total de 154 jours-pièges et a produit 179 vidéos dont 108 vidéos exploitables pour identifier les animaux soit 60% du total (Tableau II). Les vidéos non exploitables correspondaient à des déclenchements intempestifs dus, peut-être, à des passages d'animaux rapides et non identifiables, ou à des intempéries (vent fort et pluie).

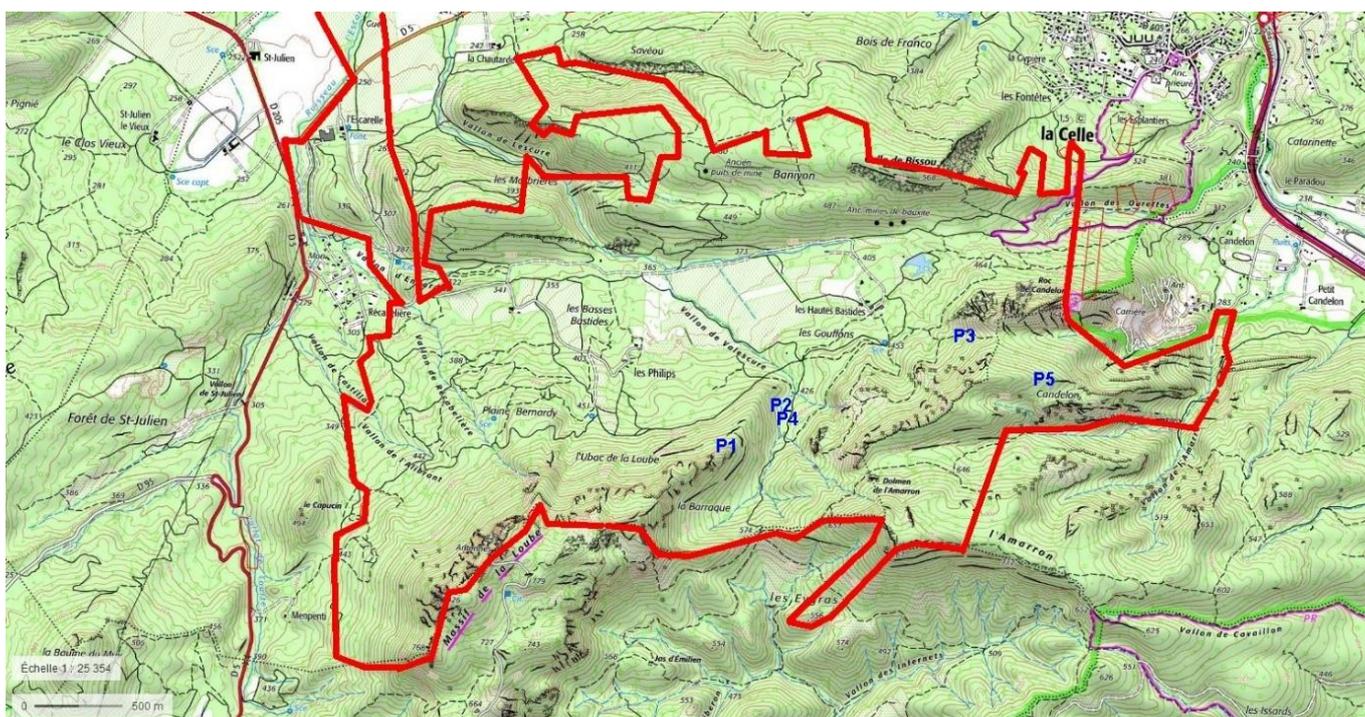


Figure 26. Localisation des pièges photos P1 à P5 installés sur le domaine du Château de l'Escarelle.

Tableau II. Récapitulatif et détail du piégeage vidéo réalisé sur le domaine de l'Escarelle.

Période	Piège-photo	Modèle PP	Type de leds	Nb de JP	Nb vidéos	Nb vidéos exploitables	% vidéos exploitables	Diversité des espèces
02 au 23/02/23	P1	Bolyguard SG2060T	No glow 940nm	21	58	17	29 %	Sanglier, Lièvre d'Europe, Fouine
21/03 au 11/04/23	P2	Reconyx WR6	Blanches	21	11	10	91 %	Fouine, Blaireau européen, Sanglier, Chevreuil européen
11/12/23 au 29/01/24	P3	Reconyx WR6	Blanches	49	73	55	75 %	Fouine, mulot ind., Sanglier, Grive musicienne, Renard roux, Merle noir, Rougegorge familier, Chevreuil, Blaireau, Chouette hulotte
29/01 au 01/03/24	P4	Browning Spec. Ops Advant.	No glow 940nm	32	27	17	63 %	Blaireau européen, Fouine
29/01 au 01/03/24	P5	Reconyx WR6	Blanches	32	10	9	90 %	Genette commune, Mulot indéterminé, Fouine
TOTAUX				154	179	108	60 % en moyenne	

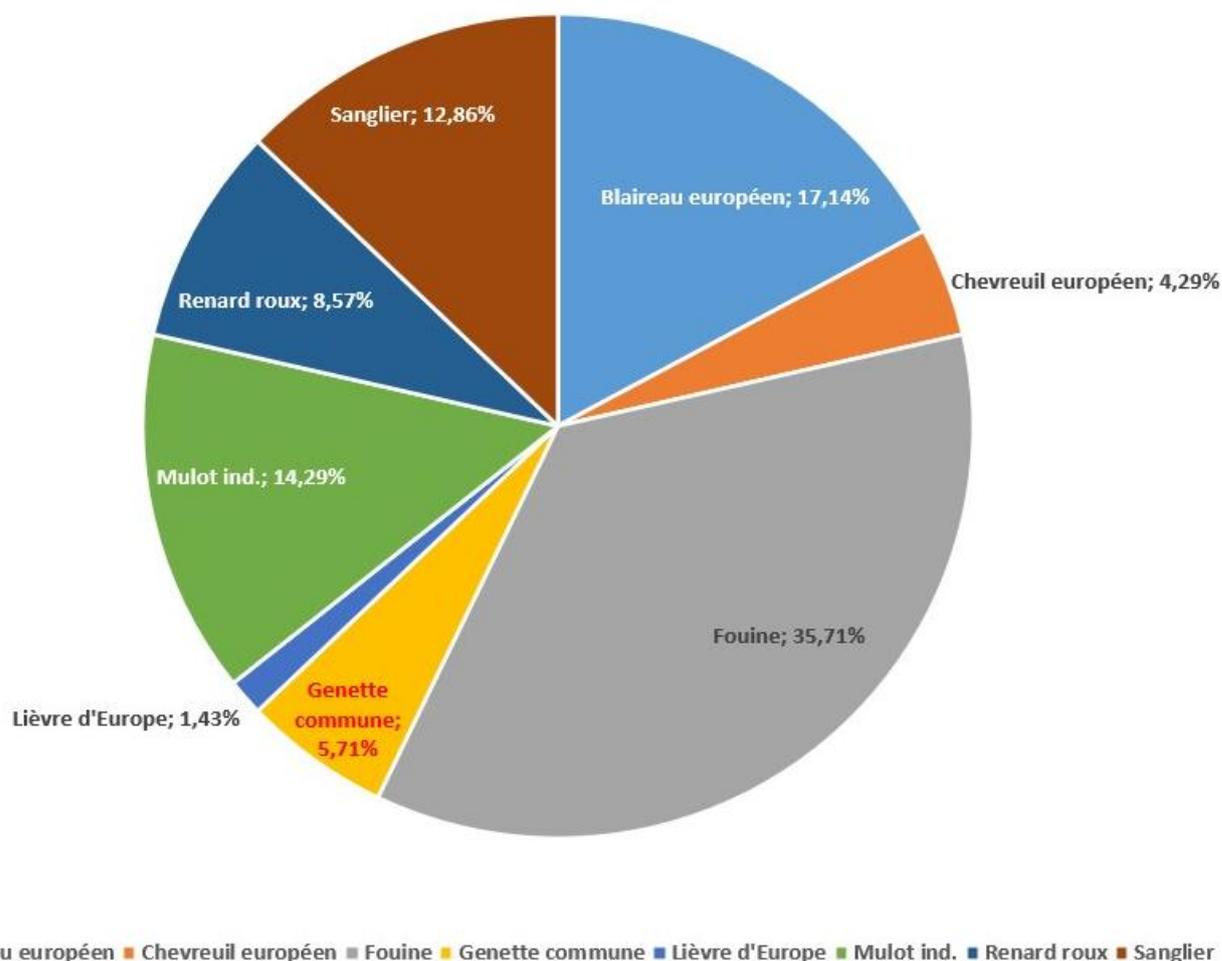


Figure 27. Densité relative des mammifères pris aux pièges photos sur le domaine de l'Escarelle.



Figure 28. Genette commune au piège photo Reconyx WR6 le 29 février 2024. © Luc Souret

Les caméras automatiques ont permis d'identifier huit espèces de mammifères (Tableau II) : Blaireau européen, Chevreuil européen, Fouine, Genette commune, Lièvre d'Europe, Mulot indéterminé, Renard roux, Sanglier. De plus, quatre espèces d'oiseaux ont été observées : Chouette hulotte (*Strix aluco*), Grive musicienne (*Turdus philomelos*), Merle noir (*Turdus merula*), et Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*). La Genette commune n'a été contactée que par le piège photo P5 installé sur le crottier C9 de la crête du Candelon (Tableau II, Figure 28).

Sur le domaine de l'Escarelle, la Fouine a été le mammifère le plus présent sur nos vidéos (34,71%) suivie par le Blaireau européen (17,14%), le mulot (14,29%) et le Sanglier (12,86%). Le Renard roux (8,57%) et le Chevreuil européen (4,29%) arrivent ensuite. La Genette commune avec un pourcentage de 5,71% en densité relative montre des faibles effectifs (Figure 27). Les pièges photos ayant été installés uniquement dans des milieux forestiers, afin d'avoir plus de chances d'observer la Genette commune, montrent principalement des espèces vivant dans ce type de milieu.

Du 29 janvier au 1er mars 2024, il y a eu quatre passages du viverridé pendant cette période de 32 jours (Annexe V). Les horaires de passage montrent une activité uniquement nocturne de l'espèce : 0h50, 5h21, 3h17 et 5h09 (heure en UTC+1). Le crottier semble plutôt fréquenté en deuxième partie de nuit.

À noter que même les pièges photos munis de diodes électroluminescentes à lumière blanche (modèle Reconyx WR6) qui produisent des vidéos nocturnes en couleur ne semblent pas perturber la Genette commune. Ils permettent d'observer de manière non invasive des comportements comme les dépôts de marquages olfactifs.

On remarque que le crottier est fréquenté aussi par la Fouine (Annexe V) avec un seul passage en 32 jours-pièges. En déféquant au même endroit que les genettes, elle marque elle aussi son territoire. On s'aperçoit souvent que la Genette commune et la Fouine, qui ont toutes les deux des régimes alimentaires assez comparables, peuvent utiliser néanmoins les mêmes latrines à des horaires différentes sans jamais se rencontrer et donc sans interaction entre elles (observations de l'auteur). Garrote & Perez de Ayala (2019) ont montré qu'au

Portugal, où vit le Lynx ibérique (*Lynx pardinus*), les autres carnivores comme le Blaireau d'Europe, la Mangouste d'Égypte (*Herpestes ichneumon*), le Chat forestier (*Felis silvestris*), la Fouine, le Renard roux et la Genette commune partagent le même territoire en utilisant l'espace et le temps différemment afin d'éviter de se rencontrer. C'est d'autant plus indispensable que tous ces carnivores recherchent quasiment les mêmes ressources trophiques.

En examinant les pelages des individus, au moins deux individus différents, qui avaient

fréquenté le crottier entre le 29 janvier et le 1er mars 2024, ont pu être identifiés. En effet, une similitude dans la forme des taches entre la genette du 14 février et du 31 janvier existe, mais l'individu du 29 janvier 2024 semble différent. D'autre part, les neuf anneaux noirs de la queue paraissent plus larges sur le spécimen présent le 31 janvier 2024 et ils confirment la différence (Figure 29).

Cette étude montre une nouvelle fois que les crottiers peuvent être visités par plusieurs individus (Livet & Roeder, 1987).

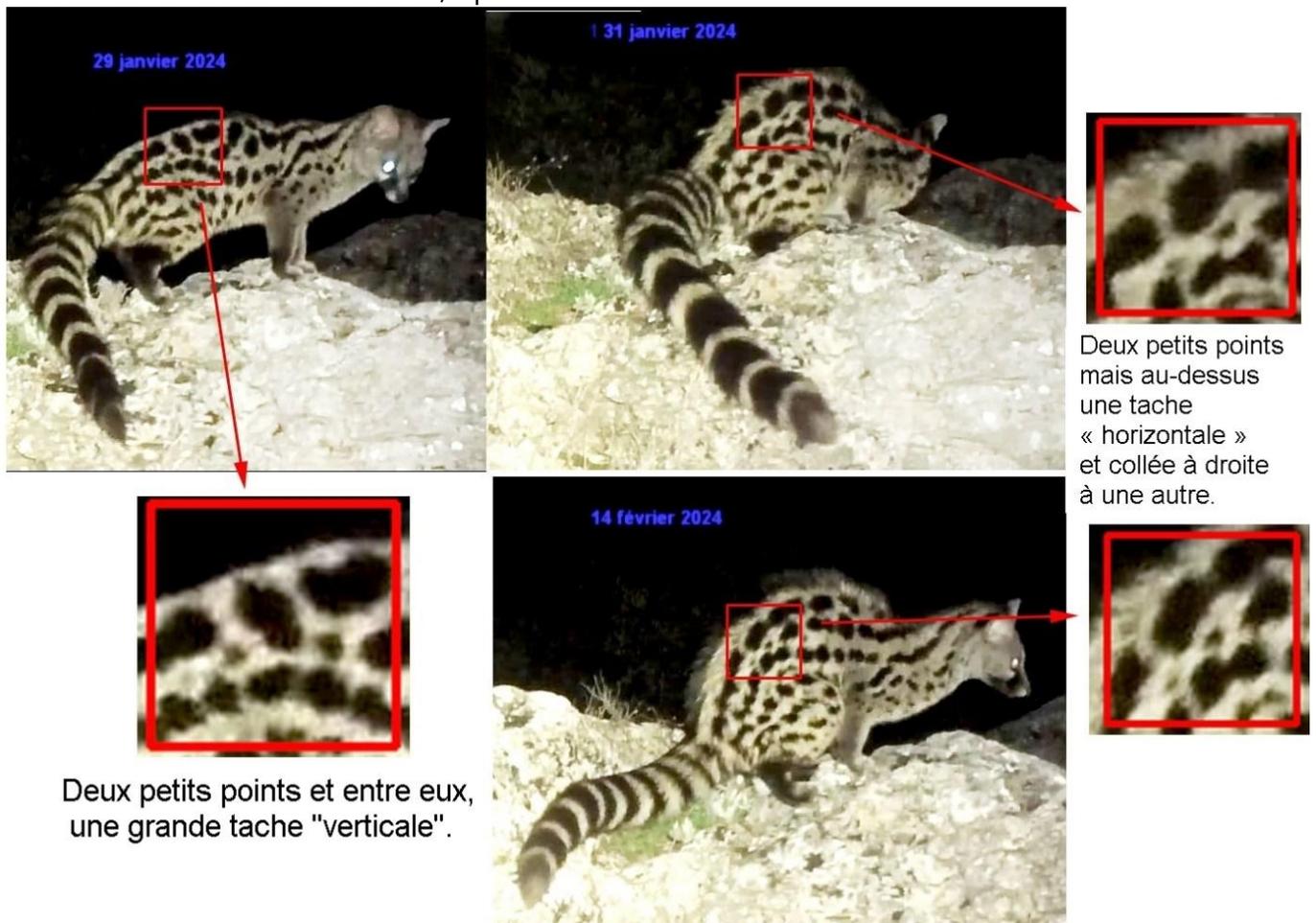


Figure 29. Montage d'images extraites du piège photo pour comparer les individus fréquentant le crottier C7. © Grégory Delaunay

### 3. Résultats des analyses du régime alimentaire

Cinq lots de quelques fèces ont été prélevés dans les cinq crotteurs les plus importants trouvés sur le domaine. Pour rappel, les échantillons ont été choisis parmi les

crottes les plus anciennes afin de perturber le moins possible les marquages olfactifs des genettes (Figure 30 & Figure 29). Ainsi, l'échantillonnage n'a pas été très important pour une étude du régime alimentaire. Les analyses ont été réalisées par Christian Riols (Figure 30 & Tableau IV).

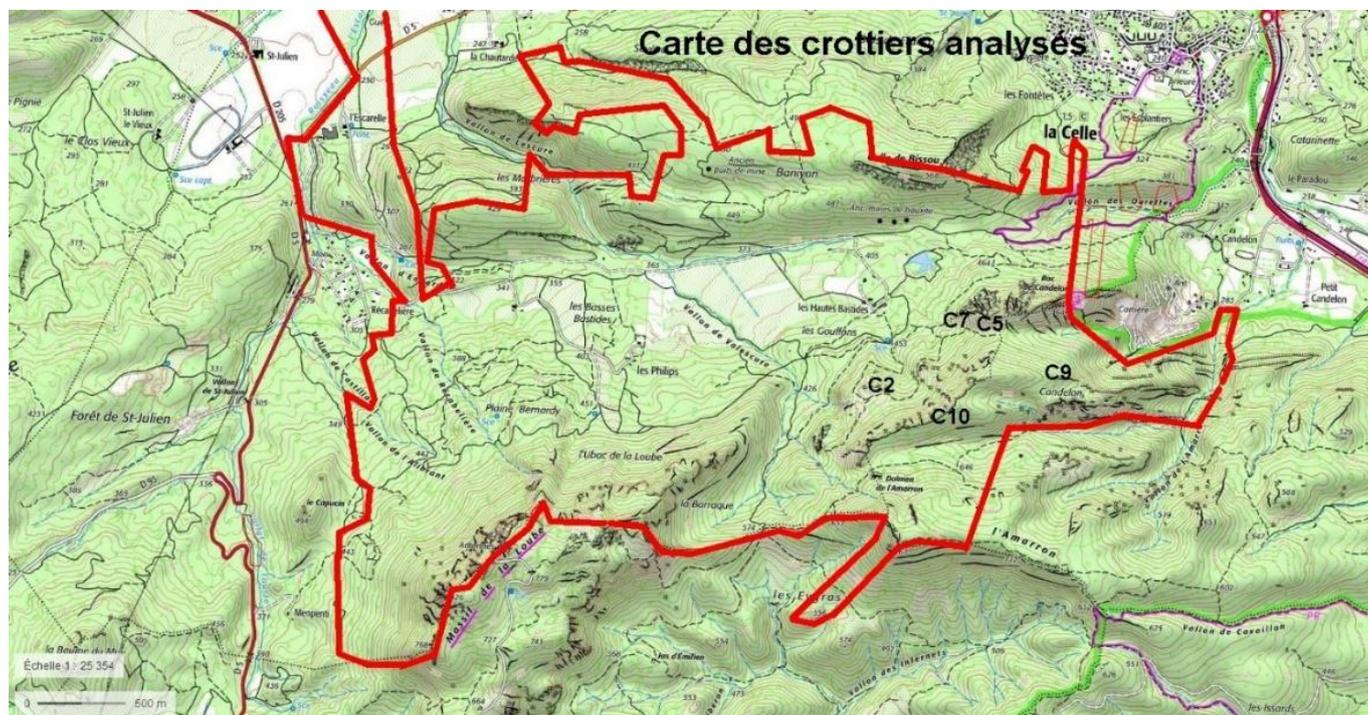


Figure 30. Localisation des crotteurs analysés.

Tableau III. Analyses des fèces de Genette commune.

Date du prélèvement	Référence du crotteur	Nombre de fèces	Longitude en Lambert 93	Latitude en Lambert 93	Altitude (m)	Proie
10/11/2022	C2	3	944 222,69	6 258 429,79	543	10 Mulots sylvestres, 1 Passereau sp.
11/12/2023	C5	1	945 403,37	6 258 201,81	599	1 Campagnol provençal, 1 Passereau sp.
11/12/2023	C7	1	945 298,90	6 258 175,56	562	3 Mulots sylvestres
29/01/2024	C9	3	945 668,60	6 257 844,90	629	8 Mulots sylvestres, 1 Passereau sp, 1 Léopard sp, 1 Cébrion sp (C. gigas ?), 1 Ergate forgeron / 2 fois feuilles de graminées
29/01/2024	C10	3	944 949,18	6 257 561,47	660	9 Mulots sylvestres, 1 Mésange charbonnière, 1 petit Léopard sp, 1 Dolichopode (dauphinois ?), 1 Rhinocéros, 1 Ergate forgeron, 1 « Grand capricorne » / 2 fois feuilles de graminées

Tableau IV. Détail des proies trouvées dans les fèces de Genette commune analysées.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nombre de proies	Proportion en proie (%)	Biomasse unitaire moyenne (g)	Biomasse totale (g)	Proportion en biomasse (%)
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	30	66,67 %	25	750	61,27 %
Campagnol provençal	<i>Microtus duodecimcostatus</i>	1	2,22 %	21	21	1,72 %
Rat noir	<i>Rattus rattus</i>	1	2,22 %	245	245	20,02 %
Lézard indéterminé		2	4,44 %	30	60	4,90 %
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	1	2,22 %	18	18	1,47 %
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	1	2,22 %	95	95	7,76 %
Passereau indéterminé	<i>Passeriformes</i>	2	4,44 %	10	20	1,63 %
Ergate forgeron	<i>Ergates faber</i>	2	4,44 %	1	2	0,16 %
Rhinocéros	<i>Oryctes nasicornis</i>	2	4,44 %	3	6	0,49 %
Lucane	<i>Lucanus cervus</i>	1	2,22 %	5	5	0,41 %
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	1	2,22 %	1	1	0,08 %
Cebrio gigas	<i>Cebrio gigas</i>	1	2,22 %	1	1	0,08 %
Totaux		45	100 %			100 %
Feuilles de poacées		4				

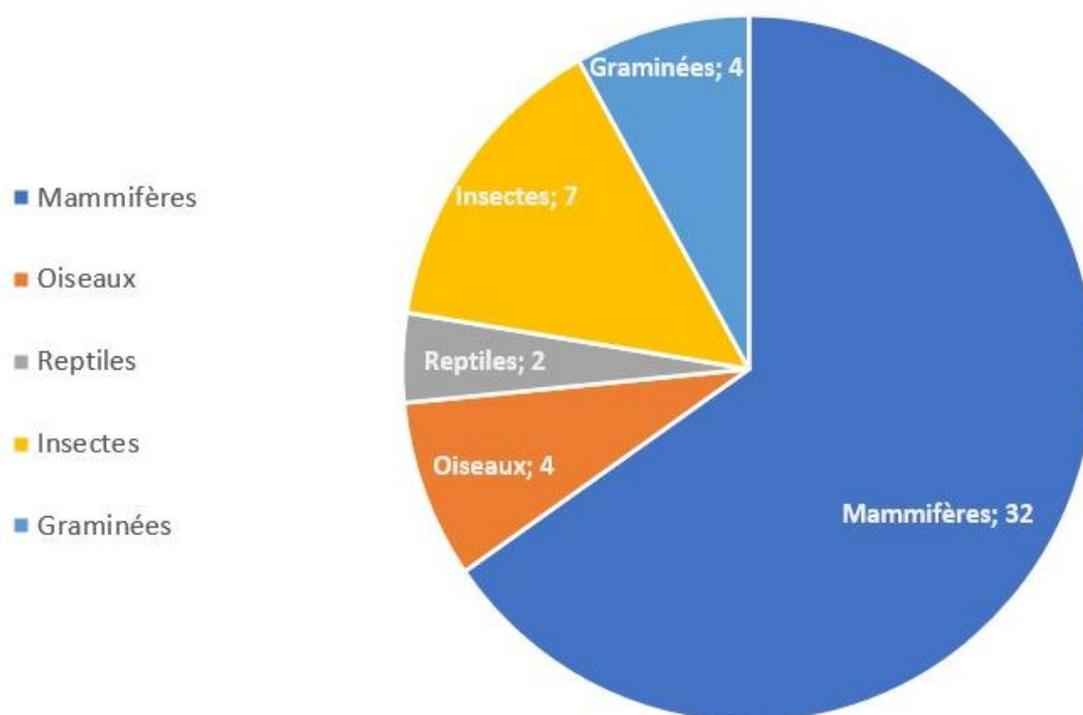


Figure 31. Nombre de proies contenues dans les fèces analysées.

Les résultats des analyses sont présentés en utilisant plusieurs pourcentages :

- Pourcentage en nombre de proies N :  $N = 100 \times \text{Nombre de proies d'un item} / \text{Nombre total des proies}$ .
- En pourcentage de biomasse P : Pour calculer le Poids total d'un item (biomasse) nous avons pris le poids moyen d'une proie de cet item et nous l'avons multiplié par le nombre de proies.  $P = 100 \times \text{Poids total d'un item} / \text{Poids total des proies}$ .

Le comptage en nombre de proies surestime l'importance des petites proies au détriment des grosses proies (Corbet, 1989). C'est pour cette raison que la biomasse ingérée, qui fournit une estimation plus réaliste de la valeur énergétique des items absorbés, a également été calculée (Lanszki & Széles, 2006).

Les analyses des crottiers montrent que le régime alimentaire de la Genette commune sur le domaine du Château de l'Escarelle est dominé par les proies mammifères et notamment par le Mulot sylvestre (Tableau IV, Figure 31). À lui seul, il représente les deux tiers des proies et 61,27% de la biomasse totale. Les mammifères apportent 71,11% du nombre des proies et même 83,01% de leur biomasse. Les vidéos des pièges photos indiquent également que le mulot est le micromammifère omniprésent dans les taillis de chênes. La Genette commune fidèle à sa réputation de carnivore opportuniste s'attaque plutôt aux proies les plus présentes dans ses territoires de chasse, dans les zones à forte densité végétale.

Un Campagnol provençal (*Microtus duodecimcostatus*) fait partie des proies analysées dans le crottier C5, près du roc du Candelon. Ce micromammifère vit plutôt dans les cultures et les vergers. Cela montre que les genettes ne dédaignent pas de descendre dans la plaine agricole, la nuit, pour chasser puis remontent sans doute dans les zones rocheuses plus tranquilles pour le repos diurne.

Les résultats montrent également que le viverridé peut s'attaquer aux insectes faciles à

capturer, ces derniers représentant un bon apport calorique par rapport à l'effort fourni pour les attraper. Les insectes représentent 15,56% des proies mais seulement 1,23% de leur biomasse. C'est le principe du « Budget énergie » qui préserve les prédateurs de trop puiser dans leurs réserves pour atteindre leurs proies (Krebs, 2013). Les genettes alternent les territoires de chasse comme tous les mammifères carnivores ce qui leur permet de ne pas épuiser les ressources trophiques de leur territoire.

Les analyses indiquent aussi que les genettes s'attaquent aux reptiles (4,44% des proies dont 4,90% de leur biomasse) et aux passereaux fréquentant les milieux fermés (8,89% des proies dont 10,87% de leur biomasse). Ces proies correspondent bien aux capacités prédatrices du viverridé qui chasse au sol de manière opportuniste.

Comme ce sont surtout des fèces anciennes qui ont été prélevées en faible échantillon, aucune trace de fruit n'a été trouvée dans les analyses. En effet, les matières végétales se décomposent plus rapidement que les os ou d'autres restes d'organismes vivants. Néanmoins, d'autres analyses ont montré, dans notre région, l'importance des fruits dans l'alimentation de la Genette commune surtout en été (Souret & Riols, 2018).

Les seules matières végétales trouvées sont des brins de poacées (graminées). Il est fréquent de trouver ces plumets au bout des fèces des Genettes communes car ils facilitent leur transit intestinal (Lode *et al.*, 1988). C'est même un critère extrêmement sûr pour identifier les crottes du viverridé surtout quand on les trouve isolées. Les martres des pins ou les fouines, les carnivores qui ont des laissées les plus proches de celles de la genette, n'emploient pas ce système pour améliorer leur péristaltisme intestinal, c'est-à-dire l'ensemble des contractions musculaires permettant la progression des aliments dans le tube digestif.

## Conclusion & perspectives

Sur la piste de la Genette commune, nous avons mis pas mal de temps pour trouver des indices de sa présence. Situé entre 250 et 800 mètres d'altitude, le domaine du Château de l'Escarelle comporte un relief assez accidenté. Les nombreux rochers, dont certains inaccessibles n'ont pas rendu facile la recherche des crotties.

Des latrines de taille relativement modeste parfois composées d'une ou deux fèces seulement et d'une quinzaine pour la plus importante ont été mises en évidence. Dans le Var, on ne rencontre pas de très gros crotties comme c'est le cas par exemple dans le département voisin du Vaucluse où il n'est pas rare de voir des centaines de fèces entassées sur une surface supérieure à un demi mètre carré parfois (observations de l'auteur).

Les recherches d'indices de présence et les résultats des pièges photos ont montré néanmoins que la Genette commune est bien présente mais, sans doute, en très faible densité.

Afin de pérenniser la présence de l'espèce sur le domaine, il est primordial de conserver la quiétude des lieux qu'elle fréquente (enrochement, fissures, grottes, grands arbres) notamment la journée (pendant son repos), et d'éviter la divagation des chiens.

Afin de pouvoir estimer l'étendue de leurs territoires vitaux, il serait intéressant de faire une étude sur plusieurs individus équipés d'appareils de positionnement GPS. Ce genre de projet n'a été mené en France, à notre connaissance, que dans le Limousin grâce à des moyens télémétriques entre 2008 et 2010 (Bonjean & Jemin, 2017). On pourrait compléter cette étude par l'installation de pièges photos en été et en automne, afin de connaître sur une année complète s'il y a des saisonnalités dans la fréquentation des différents secteurs du domaine.

Pour finir, il serait également intéressant d'étudier les relations entre la Genette commune et les populations de ses proies, de ses prédateurs et de ses compétiteurs dans les différents milieux où elle est présente en France. Il reste encore beaucoup d'éléments à découvrir sur le mode de vie du viverridé et l'histoire de son arrivée en Europe. Son activité uniquement nocturne et son extrême discrétion en font aussi un animal peu connu du grand public.



Figure 32. Genette commune sur un crottier le 14 février 2024. © Luc Souret

# Références bibliographiques

ANGOT D. & TRECUL P. (2013). *Étude d'une population de Genette commune dans le Sud-Est de la Loire-Atlantique par piégeage vidéo*. Chronique naturaliste du GNLA : 42 - 52.

BONJEAN C. & JEMIN J. (2017). Écologie comparative de deux genettes communes en Limousin : gîtes diurnes, domaine vital, sélection de l'habitat et régime alimentaire. Plume de Naturalistes 1 : 17 - 42.

CORBET L. K. (1989). Assessing the Diet of Dingoes from Feces : A Comparison of 3 Methods. Vol. 53, n° 2 : 343 - 346.

DELIBES M., CENTENO-CUADROS A., MUXART V., DELIBES G., RAMOS-FERNANDEZ J. & MORALES A. (2017). New Insights into the Introduction of the Common Genet, *Genetta Genetta* (L.) in Europe. Archaeological and Anthropological Sciences, vol. 11, 531 - 539.

DELORT R. (1972). Le commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Age : vers 1300-vers 1450. Texte remanié de thèse de doctorat. Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, Ecole française de Rome, 1978, 2 volumes, LXVI-1383 p.

DREAL & GEODERIS (2015). Anciennes exploitations de bauxite de Rougiers, Tourves, Mazaugues, Saint-Julien, Engardin, Merlançon et Les Pourraques (83) Evaluation et cartographie des aléas liés à l'ancienne activité minière. Rapport DREAL PACA/Geoderis : 31 p.

GARROTE G. & PEREZ DE AYALA R. (2019). Spatial segregation between Iberian lynx and other carnivores. Animal Biodiversity and Conservation, 42.2 : 347 - 354.

GAUBERT P. (2007). La Genette commune en Europe, prémices de l'histoire d'une colonisation réussie. Le Naturaliste Vendéen n°7 : 53 - 57.

GAUBERT P., JIGUET F., BAYLE P. & ANGELICI F.M. (2008). Has the common genet (*Genetta genetta*) spread into south-eastern France and Italy. Italian Journal of Zoology : 43- 57.

GAUBERT P., DEL CERRO I., CENTENO-CUADROS A., PALOMARES F., FOURNIER P., FONSECA C., PAILLAT J.-P. & GODOY J. A. (2015). Tracing historical introductions in the Mediterranean Basin: the success story of the common genet (*Genetta genetta*) in Europe. Springer International Publishing Switzerland : 1897 - 1913.

GUERIN S. & ORSINI P. (1984). La genette (*Genetta genetta*) dans le département du Var. Bulletin du Centre de Recherche Ornithologique de Provence : 5 - 6.

KREBS C. J. (2013). Ecology, the experimental analysis of distribution and abundance. Pearson New International Edition, 6th edition : 653 p.

LANSZKY J. & SZELES G. (2006). Feeding habits of otters living on three moors in the Pannonian ecoregion (Hungary). Folia Zoologica 55(4) : 358-366.

LEGER F. & RUETTE S. (2010). La répartition de la Genette en France Faune sauvage n°287. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage : 7 p.

LIVET F. & ROEDER J.-J. (1987). La Genette - Encyclopédie des Carnivores de France. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères : 38 p.

LODE T, LECHAT I. & LE JACQUES D. (1988). Le régime alimentaire de la Genette en limite Nord-Ouest de son aire de répartition. Revue Ecologie : 339 - 348.

MUXART V. (2019). Les heures de gloire de la Genette (France, 15ème et 16ème siècles). Les mammifères dans l'histoire, la littérature et les arts. Mammifères sauvages n°77 - mars 2019 : 19 - 21.

PASCAL M., LORVELEC O., VIGNE J.-D. (2006). Invasions biologiques et extinctions - Belin : 252 - 253.

SOURET L. (2016). La Genette commune, in LPO PACA, GECEM & GCP - Les Mammifères de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Biotope, Mèze : 200 - 201.

SOURET L. & RIOLS C. (2018). Étude du régime alimentaire de la Genette commune (*Genetta genetta*) et de sa répartition en région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur. Faune PACA Publication, n° 79 : 53 p.

## Annexes

Annexe I. Piège-photo P1 : Bolyguard SG2060T du 02/02/2023 au 23/02/2023 soit 21 jours-pièges.  
Coordonnées : 6,008E – 43,3733N – 606m (crête de la Barraque).

Date	Heure (UTC+1)	Nom vernaculaire	Nom scientifique
02/02/23	17 : 41	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>
03/02/23	01 : 20	Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>
05/02/23	20 : 19	Fouine	<i>Martes foina</i>
05/02/23	21 : 11	Fouine	<i>Martes foina</i>
06/02/23	01 : 45	Fouine	<i>Martes foina</i>
07/02/23	06 : 23	Fouine	<i>Martes foina</i>
08/02/23	06 : 23	Fouine	<i>Martes foina</i>
09/02/23	21 : 12	Fouine	<i>Martes foina</i>
11/02/23	00 : 48	Fouine	<i>Martes foina</i>
13/02/23	19 : 14	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>
15/02/23	02 : 17	Fouine	<i>Martes foina</i>
20/02/23	05 : 06	Fouine	<i>Martes foina</i>

Annexe II. Piège-photo P2 : Reconyx WR6 du 21/03/2023 au 11/04/2023 soit 21 jours-pièges.  
Coordonnées : 6,0121E – 43,3758N – 453m (fond du vallon à sec).

Date	Heure (UTC+1)	Nom vernaculaire	Nom scientifique
24/03/23	03 : 34	Fouine	<i>Martes foina</i>
29/03/23	02 : 21	Fouine	<i>Martes foina</i>
01/04/23	04 : 18	Blaireau européen	<i>Males meles</i>
02/04/23	21 : 06	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>
04/04/23	16 : 20	Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>
05/04/23	05 : 47	Fouine	<i>Martes foina</i>
06/04/23	18 : 55	Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>
09/04/23	06 : 35	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>
10/04/23	23 : 14	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>

Annexe III. Piège-photo P3 : Reconyx WR6 du 11/12/2023 au 29/01/2024 soit 49 jours-pièges.  
Coordonnées : 6,0248E – 43,3796N – 532m (clairière dans la montée du col du Candelon).

Date	Heure (UTC+1)	Nom vernaculaire	Nom scientifique
12/12/23	00 : 13	Fouine	<i>Martes foina</i>
14/12/23	06 : 05	Mulot indéterminé	<i>Apodemus sp.</i>
14/12/23	23 : 11	Fouine	<i>Martes foina</i>
14/12/23	23 : 21	Fouine	<i>Martes foina</i>
15/12/23	02 : 16	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>
15/12/23	7 : 22	Mulot indéterminé	<i>Apodemus sp</i>
16/12/23	16 : 23	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>
17/12/23	06 : 53	Mulot sylvestre	<i>Apodemus sp</i>
18/12/23	5 : 58	Renard roux	<i>Volpes volpes</i>
18/12/23	6 : 04	Renard roux	<i>Volpes volpes</i>
20/12/23	8 : 52	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
20/12/23	9 : 23	Merle noir	<i>Turdus merula</i>

20/12/23	15 : 59	Rougegorge familier	<i>Erithacus rebecula</i>
20/12/23	19 : 14	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>
20/12/23	21 : 40	Fouine	<i>Martes foina</i>
21/12/23	5 : 31	Fouine	<i>Martes foina</i>
22/12/23	23 : 58	Renard roux	<i>Volpes volpes</i>
25/12/23	14 : 49	Chien domestique	<i>Canis lupus familiaris</i>
29/12/23	17 : 41	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
30/12/23	01 : 43	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>
30/12/23	12 : 16	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>
30/12/23	12 : 24	Chien domestique	<i>Canis lupus familiaris</i>
30/12/23	17 : 26	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>
01/01/24	00 : 55	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>
03/01/24	10 : 41	Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>
03/01/24	21 : 31	Fouine	<i>Martes foina</i>
04/01/24	01 : 02	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>
07/01/24	08 : 46	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
08/01/24	10 : 02	Chien domestique	<i>Canis lupus familiaris</i>
10/01/24	04 : 37	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>
10/01/24	06 : 52	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>
10/01/24	21 : 19	Mulot indéterminé	<i>Apodemus sp.</i>
15/01/24	00 :01	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>
18/01/24	02 :10	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>
18/01/24	03 : 14	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>
19/01/24	01 : 08	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>
19/01/24	06 : 17	Fouine	<i>Martes foina</i>
19/01/24	19 : 10	Mulot indéterminé	<i>Apodemus sp.</i>
19/01/24	19 : 10	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>
22/01/24	22 : 04	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>
24/01/24	06 : 44	Fouine	<i>Martes foina</i>
24/01/24	21 : 23	Mulot indéterminé	<i>Apodemus sp.</i>
25/01/24	20 : 20	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>
26/01/24	20 : 45	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>
27/01/24	21 : 51	Mulot indéterminé	<i>Apodemus sp.</i>
29/01/24	00 : 27	Mulot indéterminé	<i>Apodemus sp.</i>

Annexe IV. Piège-photo P4 : Browning Spec.Ops Advantage du 29/01/2024 au 01/31/2024 soit 32 jours-pièges. Coordonnées : 6,0121E – 43,3758N – 453m (fond du vallon à sec).

Date	Heure (UTC+1)	Nom vernaculaire	Nom scientifique
03/02/24	19 :56	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>
04/02/24	22 :19	Fouine	<i>Martes foina</i>
05/02/24	23 :54	Fouine	<i>Martes foina</i>
08/02/24	5 :31	Fouine	<i>Martes foina</i>
08/02/24	5 :33	Fouine	<i>Martes foina</i>
21/02/24	23 :56	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>

Annexe V. Piège-photo P5 : Reconyx WR6 du 29/01/2024 au 01/03/2024 soit 32 jours-pièges.  
 Coordonnées : 6,0307E - 43,3773N - 628m (crottier crête du Candelon).

Date	Heure (UTC+1)	Nom vernaculaire de l'espèce	Nom scientifique de l'espèce
31/01/24	00 : 50	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>
02/02/24	04 : 43	Mulot indéterminé	<i>Apodemus sp.</i>
04/02/24	19 : 24	Fouine	<i>Martes foina</i>
14/02/24	05 : 21	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>
20/02/24	02 : 00	Mulot indéterminé	<i>Apodemus sp.</i>
22/02/24	05 : 21	Mulot indéterminé	<i>Apodemus sp.</i>
24/02/24	03 : 17	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>
29/02/24	05 : 09	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>

## La faune de la région PACA

Le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le plus riche et le plus diversifié en nombre d'espèces en France métropolitaine. La région PACA abrite 245 espèces d'oiseaux nicheurs sur 275 espèces recensées en France, 70 % des 143 espèces de mammifères, 80 % des 34 Reptiles, 61 % des 31 Amphibiens, 85 % des 240 papillons de jour et 74 % des 100 libellules.

## Le projet [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org)

En décembre 2024, le site <http://www.faune-paca.org> a dépassé le seuil des 12,6 millions de données portant sur les oiseaux, les mammifères, les reptiles, les amphibiens, les libellules et les papillons diurnes. Ces données zoologiques ont été saisies et cartographiées en temps réel. Le site <http://www.faune-paca.org> s'inscrit dans une démarche collaborative et mutualiste de mise à disposition d'un atlas en ligne actualisé en permanence. Faune-paca.org est un projet développé par la LPO PACA et consolidé au niveau national par le réseau LPO sur le site [www.faune-france.org](http://www.faune-france.org).

Ce projet est original et se caractérise par son rôle fédérateur, son efficacité, sa fiabilité, son ouverture aux professionnels de l'environnement et aux bénévoles. Chacun est libre de renseigner les données qu'il souhaite, de les rendre publiques ou non, et d'en disposer pour son propre usage comme bon lui semble. Il est modulable en fonction des besoins des partenaires. Il est perpétuellement mis à jour et les données agrégées sont disponibles sous forme de cartographies et de listes à l'échelle communales pour les acteurs du territoire de la région PACA.

## Faune-PACA Publication

Cette nouvelle publication en ligne Faune-PACA publication a pour ambition d'ouvrir un espace de publication pour des synthèses à partir des données zoologiques compilées sur le site internet éponyme [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org). Les données recueillies sont ainsi synthétisables régulièrement sous forme d'ouvrages écrits de référence (atlas, livres rouges, fiches espèces, fiches milieux, etc.), mais aussi, plus régulièrement encore, sous la forme de publications distribuées électroniquement. Faune-PACA Publication est destiné à publier des comptes-rendus naturalistes, des rapports d'études, des rapports de stage pour rythmer les activités naturalistes de la région PACA. Vous pouvez soumettre vos projets de publication à Amine Flitti, rédacteur en chef et administrateur des données sur [faune-paca.org](http://faune-paca.org) [amine.flitti@lpo.fr](mailto:amine.flitti@lpo.fr).

### Faune-PACA Publication n°127

Édition :  
LPO PACA  
9 rue de Provence  
83400 HYERES  
Tél : 04 94 12 79 52 • Fax : 04 94 35 43 28  
Courriel : [paca@lpo.fr](mailto:paca@lpo.fr) • Web : [paca.lpo.fr](http://paca.lpo.fr)

Directeur de la publication : Amine FLITTI

Rédacteur en chef : Amine FLITTI

Comité de lecture du n° 127 : Jean-François AZENS, Amine FLITTI, Aurélie TORRES

Administrateur des données [faune-paca.org](http://faune-paca.org) : Amine FLITTI

Photographies couverture : ©Luc SOURET  
©LPO PACA 2024

ISSN en cours

La reproduction de textes et d'illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

Afin de réduire votre impact écologique nous vous invitons à ne pas imprimer cette publication. Partenaires techniques et financiers du site [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org) sur la page accueil du site.